



Les vœux du Maire et Repas des Anciens



Dimanche 12 janvier 2020

Bienvenue à toutes et à tous !

Toujours fidèle à l'organisation de ce rendez-vous, dans le but de maintenir et entretenir la cohésion sociale, je mesure combien il est important de préserver, au sein de la commune, les échanges et la communication.

Aussi, comme les années précédentes, je suis très heureuse de vous accueillir aujourd'hui pour passer ensemble, un agréable moment de détente et de convivialité.

En ce début d'année, l'équipe municipale et les membres du CCAS (*Commission Communale d'Action Sociale*) se joignent à moi pour exprimer à chacun d'entre vous, leurs meilleurs vœux : *un état de santé idéal tout au long de l'année et préservation de votre cadre de vie, environnemental et relationnel.*

Je sais que ce repas, constitue pour vous un moment privilégié, permettant de faire plus ample connaissance et ainsi créer ou resserrer les liens intergénérationnels. Dans ce contexte, il est important de :

1. Ne pas oublier ceux qui n'ont pu être présents parmi nous, car empêchés par les aléas de santé. (*Madeleine PONCET ; Madame BEDAT ; Michèle PERRIN*)
⇒ *Tous nos vœux de prompt rétablissement les accompagnent.*
2. Penser à la famille de Pierrot Maillard Salins qui nous a quitté à l'automne.

Par ailleurs, nous avons accueilli de nouveaux résidents au cours de cette année :

- Mr et Mme SCHERADI TOUSSAINT et leurs deux enfants, rue du Puits
- Mme SORGATO Célia, 34, rue du Champ Blanc
- Mme LE BOT HUMBLOT Séverine 30, rue du Champ Blanc
- Célestin PAUL, (*petit dernier de la Famille PAUL, né le 11 avril 2019*)

Avant le rappel des faits marquants de 2019, je souhaite vous faire part, si vous n'en n'avez pas eu connaissance, du résultat de la collecte locale du TELETHON 2019.

Organisée le 7 décembre 2019, dans notre village, par le Comité des Fêtes avec les bénévoles, la manifestation a été une réussite, tant du :

- point de vue économique où la collecte a atteint 573 €, répartie pour 245 € en dons et 323 € en recettes (*loterie, vente de pâtisseries et boissons*)
- point de vue artistique : soirée où chacun a pu apprécier l'étendue du talent des six artistes chanteurs ainsi que la chorale qui se sont relayés et produits bénévolement en concert, pour la bonne cause, complétant l'animation organisée par le Comité des Fêtes. A tous un grand merci.

Brève rétrospective des actions menées en 2018-2019 et programme 2020

TRAVAUX :

Comme souvent, chaque année, une part du budget d'investissement, est consacrée aux travaux de voirie, mais également à la remise en état des bâtiments dont la mairie est propriétaire. Les années 2017-2018 et 2019 confirment ce constat.

| | | |
|---|--|-----------------|
| En 2017 | Dossier AD'AP | |
| | Aménagement de la Rampe d'accès amovible à l'Eglise | 900€ |
| En 2018 | Mise aux normes de la rampe Salle des Fêtes / Mairie | 3 945 € |
| | Cheminement de la rampe d'accès Salle des Fêtes / Mairie | 2 722 € |
| | Coût Total | 7 567 € |
| | Financement : | |
| | Octroi de la DETR Dotation d'équipement des territoires ruraux..... | 1 589 € |
| | Autofinancement..... | 5 978 € |
| En 2019 | Travaux de Voirie | |
| | réalisés au printemps 2019 par l'entreprise retenue ETA TP CLERC de CHARNAY 25440 pour un Coût Total à hauteur de..... | 34 420 € |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Reprise partielle de la voie principale parties latérales (canaliser le ruissellement eau pluviale, afin d'éviter tout ravinement et ainsi sécuriser la voie) • Réfection Chemin du Laminoir (suite dégradations inondations janvier 2018) • Remise en état du Chemin Neuf pour sécurisation du cheminement/abri bus | |
| | Financement : | |
| | 1. par un emprunt de 20 000€ (sur 5 ans) | 20 000 € |
| 2. Subvention ESTJ attribuée par le Conseil Départemental | 5 736 € | |
| 3. Autofinancement à hauteur de..... | 8 684 € | |

GROUPES SCOLAIRES :

Depuis 2017, est à l'étude le programme de construction des groupes Scolaires. Un premier est en phase de construction sur le site de CHAMBLAY et devrait être achevé pour la rentrée 2021

Groupe scolaire de CHAMBLAY : 9 communes concernées : Vaudray, Ounans, Chamblay, Ecleux, Villers-Farlay, Villeneuve d'Aval, Chatelay, Germigney, Chissey-sur-Loue

Pour notre part, en ce qui concerne le groupe scolaire constitué par les élèves des communes de *Port-Lesney, Pagnoz, Grange de Vaivre, Mouchard, Cramans et Champagne*, la commune d'accueil est Mouchard. Le dossier reste à suivre.

SECURITE :

Dans notre commune, si nous sommes relativement épargnés par des problèmes d'incivilité, nous avons eu à faire face à quelques actes de vandalismes, assez vite maîtrisés, il est vrai.

Initialement programmés pour fin 2019, les travaux de sécurisation de la rue du Champ blanc, sur la portion de route sous le Cimetière fortement dégradée, seront réalisés au cours du 1er trimestre 2020, par l'équipe communale.

Compte-tenu de la fréquentation assez grande de cette route à double sens de circulation, zone considérée dangereuse, le Conseil Municipal a décidé de sécuriser la zone en implantant des panneaux :

1. de signalisation DANGER,
2. de limitation de vitesse à 30km/h avec priorité de circulation aux véhicules montants,
3. délimiter la zone par rubalise et catadioptres.

Coût total investissement : 600 €

ENVIRONNEMENT :

Tous les deux ans, nous organisons une campagne de sensibilisation à l'élagage à laquelle, vous êtes incités à participer pour répondre aux règles de sécurité et du code de l'environnement. Celle-ci est généralement bien suivie et je vous en remercie, la dernière date de juillet 2018.

En 2020, nous lancerons une nouvelle campagne ; à cette occasion nous tenterons, dans la mesure du possible d'utiliser les branchages issus de cette opération par broyage :

- de façon à utiliser les copeaux,
- en les déposant aux pieds des plantes ou arbres, moyen simple et rapide d'éviter la repousse des mauvaises herbes et la multiplication des arrosages.

La Commission en charge du Fleurissement sera en mesure d'encadrer cette opération.

J'en profite pour faire un petit rappel à tous, s'il en est besoin : **Depuis le 1er janvier 2019**, l'usage et la détention de produits phytosanitaires pour un particulier est interdit.

FESTIVITES :

Après ***l'inauguration de la Caborde***, le **1er juin 2019** mettant à l'honneur les vigneron amateurs de la Vigne Conservatoire, la plus belle des festivités de l'année 2019 a été, sans conteste, la manifestation **des *Semeurs du Val d'Amour***, des **21, 22 et 23 juin** qui a permis de redécouvrir notre village sous un angle touristique dans une ambiance conviviale renouvelée.

Je profite d'adresser à nouveau un vif remerciement à toute l'équipe du Comité des Fêtes, membres actifs et bénévoles qui ont contribué à la réussite de cet évènement.

La fête du Village de Juillet

Si les espérances financières n'ont pas été au rendez-vous, cet évènement a eu le mérite de fédérer l'équipe du Comité des Fêtes, après une pause de 2 années.

ELECTIONS MUNICIPALES :

Cette année, à l'échelle communale, un rendez-vous électoral important, nous attend les **15 et 22 mars** prochains.

Pour cette échéance, je me suis longuement interrogée sur la poursuite de mon engagement qui nécessite beaucoup d'énergie et de temps consacré à l'exercice.

L'ampleur de la tâche n'est pas toujours identifiable, mais est cependant, bien réelle ; l'essentiel peut se résumer de la façon suivante :

- Assurer quotidiennement le suivi des affaires communales conditionnées aux nombreuses contraintes administratives ;
- Participer aux réunions institutionnelles et thématiques initiées par la communauté de Communes ;
- Aborder et étudier méthodiquement les dossiers, compte-tenu des différents domaines de compétences afin d'en assurer selon le cas, la gestion ou l'application ;
- Se donner les moyens d'analyser avec discernement et réactivité les sollicitations des acteurs économiques et de l'environnement, afin de préserver les intérêts généraux de la commune ;
- Privilégier les actions d'aménagements, d'amélioration de la sécurité, toujours menées dans l'intérêt général, en mesurant l'impact financier.

En connaissance de cause, je renouvelle ma candidature à la gestion communale et vous invite à prendre conscience que la commune c'est chacun d'entre nous.

REMERCIEMENTS :

Je tiens à remercier pour leur implication dans leur travail :

- d'une part, Elodie, notre secrétaire et Mickaël, notre employé communal,
- d'autre part, l'équipe municipale et tous les bénévoles qui apportent leur concours, tout au long de l'année.

Je ne vais pas vous ennuyer davantage et sans transition, un grand merci à tous de votre présence.

Avant de vous souhaiter bon appétit, je renouvelle à chacun d'entre vous, mes meilleurs vœux pour 2020

Le Maire,
Marie-Christine PAILLOT